



CHAPELLE SAINT-ESPRIT.

- (ancienne chapelle Laënnec) rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « Ouvriers du Saint-Esprit »

- affiliée à l'association « L'Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 4 du 24 juillet 2014.

Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy.

jacques.pensec@sfr.fr

Le mot du président :

Ce 9 juin 2014, pour la première fois depuis un certain temps - 30 ans peut-être - une petite équipe bien soudée a ouvert très grand la porte de la chapelle.

Lendemain de la célébration de la Pentecôte, fête de l'Esprit, Saint bien évidemment, nous vous attendions de pied ferme. Au programme, laudes le matin et, l'après-midi, la conférence de Pierrick Chuto sur l'hospice civil de Creac'h-Euzen et sur la chapelle : « vous êtes venus à plus de 150 entre matin et après-midi et nous vous remercions infiniment ».

De 40 avant la réunion, nous sommes désormais près de 70 adhérents à l'association.

Entre laudes et conférence, nous en avons profité pour vous présenter le projet de rénovation, ses étapes : « on commence par quoi ? » et son besoin de financement.

Notre objectif est de rendre le bâtiment étanche le plus rapidement possible.

Nous avons défini plusieurs étapes avec leur financement propre :

- 1 : raccordement électrique pour un montant de 2850 € ttc ;
- 2 : 1 + réparation de la porte de la façade pour un montant total de 9383 € ttc ;
- 3 : 1 + 2 + réparation de la toiture pour un montant total de 15495 € ttc ;
- 4 : 1 + 2 + 3 + vitrail de la façade pour un montant total de 29100 € ttc.

Nous remercions les entreprises qui ont répondu à nos demandes de devis. Tous les prix indiqués ci-dessus ont été transmis par des entreprises ayant pignon sur rue sur la zone de Quimper-Cornouaille.

Et maintenant, comment financer ces travaux que seuls des professionnels peuvent entreprendre ?

Par des sponsors : Un ? Plusieurs ? Bien sûr, ils font partie de notre recherche.

Cependant, nous avons décidé de passer aussi par les réseaux sociaux.

Principe de cette décision : la chapelle du Saint-Esprit, vieille de l'histoire de son séminaire, de ses enfants trouvés, des nombreuses obsèques qui y ont été célébrées pendant ses années de services comme chapelle de l'hôpital Laënnec, des enfants de la maternité baptisés en ce lieu, fait partie de la mémoire des Quimpérois.

Nous avons donc mis en place - sur le site « basejaune.com » - un financement participatif, en anglais crowdfunding.

Financement participatif est une expression décrivant tous les outils et méthodes de transactions financières qui font appel à un grand nombre de personnes pour financer un projet.

Ce mode de financement se fait sans l'aide des acteurs traditionnels du financement mais passe néanmoins par une banque agréée pour recevoir les dons.

Particularité : les dons ne sont encaissés que si le montant demandé est obtenu. Dans le cas contraire, le don est renvoyé au donateur.

Notre partenaire, « basejaune.com », porte le nom d'une fameuse balise au large des Glénan que tous les marins connaissent. Créé par 2 jeunes bretons, ce site présente plusieurs projets dont celui de la chapelle du Saint-Esprit. Rien que des projets intéressants la Bretagne. Allez lui rendre visite.

Si vous ne souhaitez pas passer par l'informatique et les réseaux sociaux, nous vous proposons la méthode classique : transmettez votre participation à l'adresse suivante :

Les Ouvriers du Saint-Esprit, 10 rue du Port, 29750 Loctudy.

Votre don viendra se rajouter au montant indiqué sur le site en passant par le trésorier de l'association. A noter : le chèque ne sera débité que si les travaux peuvent être engagés financièrement.

L'association a demandé aux services des impôts d'avoir l'autorisation d'émettre des reçus fiscaux. Nous avons encore quelques papiers administratifs à fournir pour que notre demande soit agréée. Ceux qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu pourront

donc déduire 66% du montant de leur don de leur impôt. Ce qui permet à ceux qui sont bons en calcul mental de trouver rapidement que si votre don est de 15€, votre coût réel est de 5,1€, pour 50€ - 17€, pour 100€ - 34€.

Dimanche 20 juin, le bureau de l'association était à la sortie de la cathédrale – messe de 10 h 45 – pour distribuer ses premiers flyers « basejaune.com-Chapelle Saint-Esprit ». Avec l'aval du Père Michel Mazéas – la chapelle dépend de sa juridiction – nous avons pu expliquer le but de notre distribution lors des annonces. Et les flyers ont été acceptés avec un sourire de sympathie.

Nous recommencerons à Saint-Matthieu et à la cathédrale en août.

Prochain rendez-vous à la chapelle : Journées du Patrimoine en septembre.

Conscients que nos donateurs souhaiteraient savoir à quoi servira leurs dons, nous leur donnons rendez-vous lors des journées du patrimoine. Nous ouvrirons la chapelle le samedi 20 septembre à partir de 13h30 jusqu'à 20 h et le dimanche 21 à partir de 09h 30 jusqu'à 18 h, sans interruption.

Aidés des anciens évêques de Quimper qui ont bâti cette chapelle : François de Coëtlogon (1668-1706) et François-Hyacinthe de Ploeuc (1707-1739), Fortement épaulés par Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques en 1834 et qui la visita cette même année,

Poussés par tous ceux qui ont prié dans ce lieu, par tous ceux qui y ont été baptisés, par tous ceux qui y sont passés afin que parents et amis leur rendent un dernier hommage, par tous ceux pour qui le mot patrimoine a un sens,

par tous ceux qui pensent comme Chantal Delsol : « il faut tenir compte des liens obligatoires du passé »

(dans Les Pierres d'Angles. A quoi tenons-nous ? Éditions du Cerf),

tous ensemble, nous réussirons, cela ne fait aucun doute.

Jacques Pensec, président de l'association.



Vue de la porte d'entrée de la chapelle avec sa banderole « basejaune.com » sur la façade.